

14 juil 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 juillet 2006](#)

S.A. Palais des Congrès

Modification des missions du SPP Politique scientifique

Modification des missions du SPP Politique scientifique

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (*) portant création du Service public fédéral de programmation (SPP) Politique scientifique. A la suite de la constitution de la S.A. Palais des Congrès (**), le projet modifie la liste des missions exercées par le SPP Politique scientifique, assure la continuité de la gestion du Palais de la Dynastie et abroge l'arrêté royal (***) relatif aux missions des anciens Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles (SSTC) devenu obsolète. (*) du 12 décembre 2002. (**) consignée dans l'arrêté royal du 13 août 2004. (***) du 20 mars 1997.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe